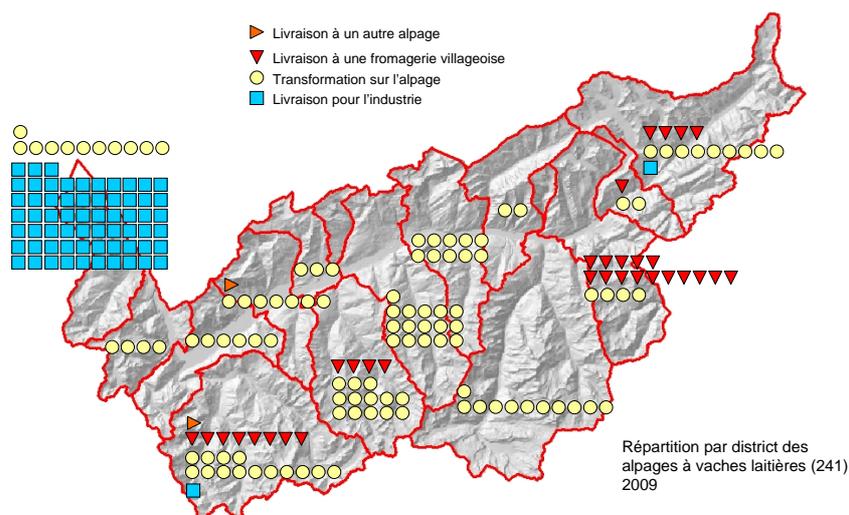


Les enjeux d'une démarche PDR

Monique Perriard, conseillère agricole
Service cantonal de l'agriculture
29.11.11

CANTON DU VALAIS
SERVICES RURAUX

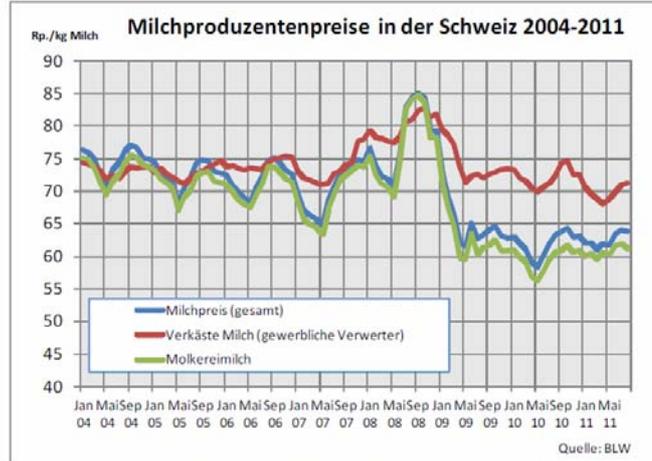
Contexte : une vallée où les alpages sont orientés vers la production de lait pour l'industrie



Source : Observatoire des alpages du Valais/ Service cantonal de l'agriculture
Service cantonal de l'agriculture / 29.11.11

CANTON DU VALAIS
SERVICES RURAUX

Évolution du prix du lait



- Preisschere Molkerei- und Käseemilch ging 2009 auf

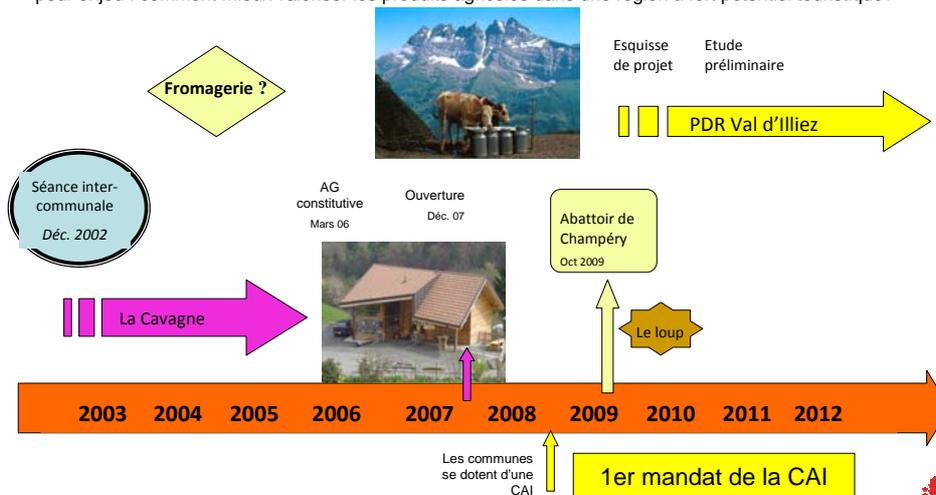
Source : OFAG /2011

Service cantonal de l'agriculture / 29.11.11



Une réflexion engagée depuis 2002

Face à l'abandon du contingent laitier, une réflexion a été engagée à l'échelon de toute la vallée avec pour enjeu : comment mieux valoriser les produits agricoles dans une région à fort potentiel touristique?



Service cantonal de l'agriculture / 29.11.11



Enjeux d'un projet de développement régional

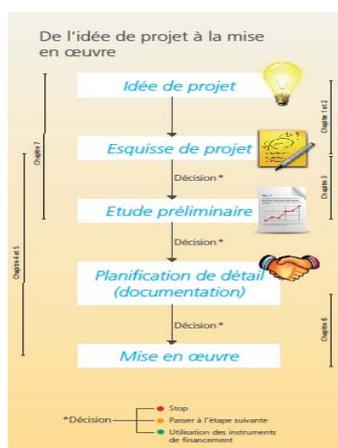
Depuis 2007, la nouvelle politique agricole dispose d'un nouvel instrument le PDR, inscrit dans l'article 93 de la loi sur l'agriculture

- **Le PDR :**
 - ▲ à pour mission de créer de la valeur ajoutée dans l'agriculture
 - ▲ doit venir de la base
 - ▲ demande plusieurs années de travail intensif
- **Pour les producteurs de la vallée d'Illiez, le PDR c'est l'occasion de :**
 - ▲ Contribuer activement au développement régional
 - ▲ Développer une nouvelle vision pour la filière du lait
 - ▲ Restructurer la filière lait grâce à des taux de subventionnement intéressants pour financer des projets coordonnés
 - ▲ Maintenir et développer un réseau d'exploitations agricoles
- **Conditions de réussite**
 - ▲ La motivation et la persévérance des acteurs locaux
 - ▲ Le soutien des communes, du canton, de la confédération
 - ▲ Des dossiers de projets sérieusement étudiés

Service cantonal de l'agriculture / 29.11.11

CANTON VALAIS
Département de l'agriculture

Où en sommes-nous dans les étapes du PDR ?



Idee de projet : 2009

Esquisse de projet : avril- juillet 2010

Accord de la CAI en avril 2010 pour envoi du dossier à Berne
 Le 7 juillet 2010, l'OFAG accepte le dossier

Etude préliminaire : nov. 2010 à sept. 2011

Soutien du bureau A.Repetti
 Le 29 septembre 2011, l'OFAG accepte le dossier

Planification de détail (janv. à sept. 2012)

Appel d'offre en cours pour désigner un chef de projet

Mise en œuvre (2013-2017)

Pour plus d'informations :

www.vs.ch/agriculture et www.blw.admin.ch

Service cantonal de l'agriculture / 29.11.11

CANTON VALAIS
Département de l'agriculture